



MONTGAILLARD INFOS

<https://www.montgaillard.fr/>

La commune de Montgaillard est reconnue en l'état de CATASTROPHE NATURELLE suite à la sécheresse de 2022

Si vous avez des dommages sur vos habitations ou vos bâtiments, vous pouvez **vous rapprocher rapidement de votre assureur**

Syndicat de l'eau

Bref résumé de la réunion du jeudi 1er juin à Mansonville :

Des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable doivent être effectués entre le château d'eau de Montgaillard et la commune de Marsac. Mr Meunier a contacté les deux agriculteurs impactés par les travaux entre Montgaillard et Sainte Blanche.



Les modalités d'accès aux déchèteries gérées par le SMEEOM ont changé. Dorénavant, un QR code remplace la carte d'accès verte ou jaune pour **tous les usagers** : particuliers, professionnels, associations, services publics communaux et intercommunaux. Ce QR code peut être imprimé ou présenté sur smartphone.

Comment obtenir ce QR code

Directement sur le site du SMEEOM www.smeeom-moyennegaronne.fr

Via un formulaire papier disponible dans les déchèteries pour les usagers n'étant pas à l'aise avec la solution informatique. Dans ce cas, le formulaire est à compléter dans son intégralité et à ramener à la déchèterie avec la copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Le QR code sera envoyé par voie postale.

Ce QR code est le seul moyen d'accéder aux déchèteries depuis le 02/05/2023.

Nous restons à votre disposition en Mairie pour vous guider